

**Bénéfice d'exploitation en hausse de 9 %, conjugué à une croissance continue dans l'ensemble du Groupe**  
**Annonce d'un rachat d'actions de 300 M£ et révision à la hausse des prévisions de dividendes**  
**Perspectives encourageantes pour 2024 et nouveaux objectifs pour le Groupe**

Bénéfice d'exploitation <sup>†1</sup>	Production de fonds propres selon Solvabilité II <sup>†</sup>	REC non actualisé <sup>†</sup>	Ratio de fonds propres selon Solvabilité II <sup>†4</sup>	Dividende total par action pour 2023
<b>1 467 M£</b>	<b>1 729 M£</b>	<b>96,2 %</b>	<b>207 %</b>	<b>33,4 pence</b>
+9 %	+12 %	1 pp	(5) pp	+8 %
2022 <sup>2</sup> : 1 350 M£	2022 <sup>3</sup> : 1 540 M£	2022 <sup>2</sup> : 95,2 %	2022 : 212 %	2022 : 31 pence

## Déclaration d'Amanda Blanc, cheffe de la direction du groupe Aviva

« Nous avons réalisé des progrès significatifs en 2023. Les ventes sont en hausse, les coûts sont en baisse et le bénéfice d'exploitation affiche une hausse de 9 %. Notre position de premier assureur diversifié du Royaume-Uni, soutenu par des activités d'importance au Canada et en Irlande, porte clairement ses fruits. Nous avons augmenté aujourd'hui notre dividende total de 8 % pour le porter à 33,4 pence et nous avons redistribué plus de 9 G£ en capital et en dividendes aux actionnaires au cours des trois dernières années.

Nous avons généré une forte croissance organique, surtout en ce qui concerne nos activités à faible intensité de capital, qui représentent plus de la moitié de notre portefeuille. L'excellence du rendement au Canada et au Royaume-Uni a contribué à une augmentation de 13 % des primes d'assurance de dommages. Nous sommes le premier fournisseur de régimes de retraite d'entreprise et ce secteur continue de prospérer, affichant un flux net record de 6,9 G£, stimulé par l'émission de 477 nouveaux régimes au cours de l'année. Notre division d'assurance maladie privée connaît une forte demande de la part des entreprises et des particuliers et affiche une augmentation des ventes de 41 % en 2023. La hausse des taux d'intérêt a stimulé le marché des régimes collectifs de retraite, où nous avons enregistré d'excellents revenus totalisant 5,5 G£, y compris des marges élevées.

Nous sommes à renforcer notre bilan qui démontre clairement les performances élevées et cohérentes de notre entreprise. Au cours de chacune des trois dernières années, nous avons augmenté nos ventes, notre bénéfice d'exploitation et notre dividende. Cette dynamique nous donne une confiance accrue dans l'avenir d'Aviva, et c'est pourquoi nous annonçons aujourd'hui un nouveau programme de rachat d'actions de 300 M£, la révision à la hausse de nos prévisions de dividendes à une croissance de l'ordre d'environ 5 % du dividende en espèces, de même que des objectifs financiers plus ambitieux pour le Groupe.

Aviva affiche une belle solidité financière. Nos résultats sont constamment satisfaisants. Nos perspectives n'ont jamais été aussi positives. Nous sommes constitués de divisions de premier plan sur des marchés en croissance, notre marque est fantastique et nous investissons considérablement dans l'amélioration du service offert à nos 19 millions de clients. Tous les éléments sont réunis pour qu'Aviva poursuive son rendement exceptionnel dans l'intérêt de ses clients et de ses actionnaires. Je suis certaine que nous y parviendrons. »

## Une année 2023 solide, conjuguée à une croissance rentable continue

- Le bénéfice d'exploitation du Groupe<sup>†1</sup> est en hausse de 9 % à 1 467 M£ (2022<sup>2</sup> : 1 350 M£).
- La production de fonds propres opérationnels (PFO) selon Solvabilité II<sup>†</sup> a augmenté de 12 % pour atteindre 1 729 M£ (2022<sup>3</sup> : 1 514 M£), ce qui comprend un bénéfice initial de 208 M£ provenant de deux prolongations de partenariat en AGR. La PFO selon Solvabilité II, à l'exclusion des mesures de gestion et autres, a augmenté de 28 %.
- Les capitaux d'exploitation produits selon Solvabilité II<sup>†</sup> sont en hausse de 8 % à 1 455 M£ (2022<sup>3</sup> : 1 352 M£).
- Le rendement des capitaux propres selon Solvabilité II<sup>†</sup> se chiffre à 14,7 % (2022<sup>3</sup> : 9,9 %).

- Les remontées de liquidités<sup>+</sup> ont augmenté de 3 % pour s'établir à 1 892 M£ (2022 : 1 845 M£).
- Le volume des primes d'assurance de dommages<sup>+5</sup> est en hausse de 13 %<sup>6</sup> à 10 888 M£ (2022 : 9 749 M£). Le REC<sup>+</sup> non actualisé est de 96,2 % (2022 : 95,2 %) et le REC actualisé est de 92,7 % (2022 : 94,3 %).
- La valeur ajoutée opérationnelle<sup>+</sup> du secteur Assurance, Gestion de patrimoine et Retraite (AGR) a augmenté de 13 % pour s'établir à 1 849 M£ (2022 : 1 635 M£).
- Les coûts contrôlables de base<sup>+7</sup> ont diminué de 1 % pour se chiffrer à 2 734 M£, ce qui compense largement l'inflation. L'accent que nous avons mis sur l'efficacité des coûts nous a permis d'atteindre avec un an d'avance notre objectif de réduction des coûts bruts de 750 M£.
- Le bénéfice IFRS pour l'année<sup>8</sup> est de 1 106 M£ (2022<sup>2</sup> : perte de 1 030 M£).

## Nouveau programme de rachat d'actions et prévisions de dividendes à la hausse

- Ratio de fonds propres selon Solvabilité II<sup>+</sup> de 207 % (2022 : 212 %) et liquidités du groupe<sup>+</sup> (février 2024) de 1,9 G£ (février 2023 : 2,2 G£).
- Dans le cadre de notre initiative de redistribution de capital de manière régulière et durable, nous lançons immédiatement un nouveau programme de rachat d'actions de 300 M£, ce qui porte le montant total de capital redistribué et de dividendes versés aux actionnaires à plus de 9 G£ au cours des trois dernières années. Nous continuons de privilégier une redistribution de capital excédentaire de manière régulière et durable.
- Dividende de clôture par action de 22,3 pence (2022 : 20,7 pence), soit un dividende total par action de 33,4 pence (2022 : 31 pence), en hausse de 8 %.
- Compte tenu des progrès significatifs que nous avons réalisés et de notre confiance dans l'avenir d'Aviva, nous revoyons à la hausse nos prévisions en matière de dividende et nous nous attendons désormais à une croissance de l'ordre d'environ 5 % du dividende en espèces<sup>9</sup>.

## Des résultats toujours très positifs

- Assurance de dommages au R.-U. et en Irlande : le volume des primes<sup>+5</sup> a augmenté de 16 % pour atteindre 6 640 M£ (2022 : 5 740 M£) et le REC<sup>+</sup> non actualisé est de 96,8 % (2022 : 96,4 %). Le volume des primes d'assurance des particuliers au R.-U. a augmenté de 24 % grâce à une forte discipline à l'égard des taux dans un contexte inflationniste et à de nouvelles propositions. Le volume des primes d'assurance des entreprises au R.-U. a augmenté de 10 % grâce à la prise de mesures touchant la tarification et à la croissance des affaires nouvelles.
- Assurance de dommages au Canada : le volume des primes<sup>+5</sup> est en hausse de 10 %<sup>6</sup> à 4 248 M£ (2022 : 4 009 M£) et le REC<sup>+</sup> non actualisé est de 95,3 % (2022 : 93,7 %). Nous avons enregistré une excellente croissance de 13 %<sup>6</sup> en assurance des entreprises et de 9 %<sup>6</sup> en assurance des particuliers, grâce à des hausses de tarifs et à une forte croissance des affaires nouvelles.
- Les ventes<sup>5</sup> réalisées par la division Prévoyance et Santé ont augmenté de 16 % en raison d'une forte croissance dans les secteurs de l'assurance maladie (41 %) et de l'assurance prévoyance individuelle. La valeur des affaires nouvelles (VAN) sur une base Solvabilité II ajustée<sup>+</sup> a baissé de 3 %, l'incidence des hausses de taux d'intérêt ayant fortement plombé la croissance des ventes.
- La division Gestion de patrimoine a continué de faire preuve de résilience dans des conditions de marché difficiles, générant des flux nets<sup>+</sup> de 8,3 G£ (2022 : 9,1 G£) représentant 6 % des actifs sous gestion<sup>+</sup> d'ouverture. Les actifs sous gestion ont augmenté de 15 % pour atteindre 170 G£ (31 décembre 2022 : 147 G£).
- Les ventes<sup>5</sup> réalisées par la division Retraite ont augmenté de 14 % pour atteindre 7 088 M£ (2022 : 6 238 M£), grâce à l'émission de régimes collectifs de retraite totalisant 5,5 G£ et à une demande accrue de rentes individuelles dans un contexte de taux d'intérêt plus élevés. La VAN<sup>+</sup> a augmenté de 9 % pour atteindre 286 M£ (2022 : 264 M£).
- Aviva Investors est l'un des principaux moteurs de la croissance du Groupe. En 2023, l'entreprise a instauré l'équivalent de 2,6 G£ d'actifs réels pour nos activités de rentes et elle a généré plus de 60 % des flux nets des régimes collectifs de retraite<sup>+</sup>.

### Résultats financiers du Groupe

### Flux de trésorerie et liquidités

Primes d'assurance de dommages <sup>+5</sup>	Valeur ajoutée opérationnelle <sup>+10</sup>	Bénéfice IFRS 2 de l'exercice <sup>8</sup>	Remontées de liquidités <sup>+</sup>	Liquidités du groupe <sup>+</sup>
<b>10 888 M£</b>	<b>1 849 M£</b>	<b>1 106 M£</b>	<b>1 892 M£</b>	<b>1 891 M£</b>
+13 % <sup>6</sup>	+13 %	+207 %	+3 %	(15) %
2022 : 9 749 M£	2022 : 1 635 M£	2022 <sup>2</sup> : (1 030) M£	2022 : 1 845 M£	Févr. 2023 : 2 220 M£

## Perspectives encourageantes et objectifs du Groupe revus à la hausse

Nous avons poursuivi sur notre lancée en 2023 en affichant d'excellents résultats, et notre modèle d'affaires diversifié nous permet de composer avec l'environnement macroéconomique actuel. Nos résultats ont pour effet de renforcer notre confiance dans les perspectives et les objectifs financiers du Groupe.

L'équipe de l'Assurance de dommages cherche constamment à tarifier adéquatement ses produits dans le contexte inflationniste qui persiste. Dans l'ensemble, nous prévoyons que la tarification demeurera favorable pour les produits d'assurance des particuliers alors que certains produits d'assurance des entreprises subiront des hausses. Nous prévoyons que le REC11 tirera profit des mesures de tarification mises en place en 2023.

Nous prévoyons que les gammes de produits de la division Gestion de patrimoine, Assurance et Retraite connaîtront une croissance soutenue. Nous nous attendons à une nouvelle hausse de la demande en produits d'assurance Prévoyance et Santé compte tenu de la dynamique favorable du marché. Le marché de la gestion de patrimoine est au cœur de notre stratégie et, comme nous l'avons mentionné à la réunion d'information pour les investisseurs et les analystes que nous avons tenue en octobre 2023, il offre à Aviva d'importantes occasions de générer une croissance durable et à faible intensité de capital. Nous prévoyons maintenir nos pratiques rigoureuses en ce qui a trait aux régimes collectifs de retraite, et le marché devrait continuer de profiter du fait que les commanditaires de régimes de retraite sont plus nombreux à chercher à minimiser les risques afférents à leurs activités.

Nous avons déjà dépassé nos objectifs de production de fonds propres selon Solvabilité II\* (1,5 G£ par an d'ici 2024), et nous avons atteint notre objectif de réduction des coûts de 750 M£ un an plus tôt que prévu. Nous sommes toujours en bonne voie pour dépasser notre cible de plus de 5,4 G£ de remontées de liquidités cumulatives\* de 2022 à 2024.

Par conséquent, le Groupe met en place de nouveaux objectifs, revus à la hausse :

- **Bénéfice d'exploitation**\*<sup>1</sup> : 2 G£ d'ici 2026. Ce nouvel objectif est conforme à la norme IFRS 17.
- **Production de fonds propres selon Solvabilité II**\* : 1,8 G£ d'ici 2026. Une source essentielle de valeur et de remontées de liquidités\*. L'ancien objectif était de 1,5 G£ d'ici 2024.
- **Remises en espèces**\* : >5,8 G£ entre 2024 et 2026. Ce nouvel objectif est conforme à notre politique de dividende durable. L'ancien objectif était de >5,4 G£ entre 2022 et 2024.

Nous nous engageons à remplir nos obligations envers nos actionnaires. Les objectifs revus à la hausse présentés aujourd'hui sont conformes à notre politique de dividende durable. Nous nous attendons maintenant à une croissance de l'ordre d'environ 5 % du dividende en espèces, gage de la confiance et de l'ambition que nous inspire Aviva, et de notre engagement à remplir nos obligations envers tous nos actionnaires.

En ce qui concerne le cadre de nos fonds propres, le capital excédentaire est disponible à des fins de réinvestissement dans l'entreprise, de financement de fusions et d'acquisitions et de remboursements aux actionnaires. Nous avons annoncé aujourd'hui un programme de rachat d'actions de 300 M£, et nous anticipons d'autres redistributions de capital de manière régulière et durable.

## Notes de bas de page

‡ Désigne les indicateurs alternatifs de performance (IAP).

1 Le bénéfice d'exploitation représente le bénéfice d'exploitation ajusté du Groupe, un indicateur alternatif de performance (IAP) non conforme aux PCGR et qui n'est pas visé par les exigences des IFRS.

2 Les données comparatives de l'exercice 2022, qui ont été établies précédemment selon la norme IFRS 4, ont été recalculées pour tenir compte de l'adoption de la norme IFRS 17 à compter du 1er janvier 2023.

3 Les données comparatives de l'exercice 2022 ont été retraitées pour tenir compte des changements de méthodologie.

4 Correspond au ratio de fonds propres Solvabilité II estimé au 31 décembre 2023.

5 Les ventes réalisées par la division (d'assurance) Prévoyance et Santé correspondent à l'équivalent brut de primes annuelles (APE en anglais). Les ventes réalisées par la division Retraite (rentes et hypothèques rechargeables) font référence à la valeur actualisée des affaires nouvelles (VAAN). Les ventes ou les primes en Assurance de dommages correspondent aux primes émises brutes (PÉB). L'APE, la VAAN et les PÉB sont des IAP.

6 En devises constantes.

7 Les coûts contrôlables de base excluent les coûts liés aux investissements stratégiques, à la mise en œuvre de la réduction des coûts, à la norme IFRS 17, et les autres coûts non visés par notre cible de réduction des coûts de 2018.

8 Le bénéfice/(la perte) IFRS pour l'année représente le bénéfice/(la perte) après impôts selon les IFRS.

9 Les dividendes estimés sont fournis à titre indicatif et peuvent être modifiés. Le conseil d'administration n'a pas approuvé le paiement de dividendes relativement à toute période ultérieure ni pris de décision à cet égard.

10 Désigne la valeur ajoutée opérationnelle du secteur AGR.

11 Exclut l'incidence de la sinistralité de l'exercice précédent et des conditions météorologiques par rapport à la moyenne à long terme.

## Mise en garde

Le présent document doit être lu conjointement avec les autres documents distribués par Aviva plc (la « Société » ou Aviva) par le biais du Regulatory News Service (RNS). Le présent communiqué contient, et nous pouvons faire, d'autres « déclarations prospectives » verbales ou écrites concernant certains plans et objectifs actuels d'Aviva, ainsi que des attentes concernant sa situation financière, ses performances, ses résultats, ses initiatives stratégiques et ses objectifs futurs (incluant, sans s'y limiter ses plans et objectifs liés au climat). Les déclarations contenant les mots « croire », « avoir l'intention », « s'attendre à », « projeter », « planifier », « sera », « chercher », « viser », « peut », « pourrait », « perspectives », « probable », « cible », « but », « orientation », « tendances », « futur », « estimations », « potentiel » et « anticiper », ainsi que les mots ayant une signification similaire, sont des déclarations prospectives. En raison de leur nature, toutes les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes. Par conséquent, il y a ou il y aura des facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence substantielle entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Aviva est d'avis que les facteurs susceptibles d'entraîner une différence substantielle entre les résultats réels et ceux énoncés dans les déclarations prospectives du présent communiqué incluent, sans s'y limiter : les répercussions de l'incertitude persistante sur les marchés financiers mondiaux et la situation politique et économique nationale et internationale en général (y compris celles découlant de l'escalade des conflits entre la Russie et l'Ukraine et entre Israël et la Palestine en des conflits régionaux élargis); l'évolution du marché et les mesures gouvernementales; l'effet de la volatilité du différentiel de taux sur la valeur nette non réalisée du portefeuille d'investissement; l'effet des pertes résultant de défaillances de contreparties, y compris d'éventuelles défaillances ou restructurations de la dette souveraine, sur la valeur de nos investissements; les répercussions des variations des taux d'intérêt à court ou à long terme et de l'inflation réduisent la valeur ou le rendement de notre portefeuille d'investissement et ont une incidence sur l'appariement de nos actifs et de nos passifs; l'incidence des variations des prix des actions ou de l'immobilier sur notre portefeuille d'investissement; les fluctuations des taux de change; l'effet des fluctuations du marché sur la valeur des options et des garanties incorporées dans certains de nos produits d'assurance vie et la valeur des actifs qui couvrent les réserves de ces produits; le montant des provisions et des dépréciations sur nos investissements; l'effet de conditions défavorables sur les marchés des capitaux et du crédit sur notre capacité à satisfaire nos besoins de liquidités et notre accès au capital; les changements ou les restrictions sur notre capacité à lancer des initiatives de gestion du capital; les changements ou l'inexactitude des hypothèses dans la tarification et le provisionnement des activités d'assurance (en particulier en ce qui concerne les tendances de mortalité et de morbidité, les taux de résiliation et les taux de renouvellement des polices), la longévité et les dotations en capital; un ralentissement cyclique du secteur de l'assurance; les répercussions d'événements catastrophiques d'origine naturelle ou humaine (y compris les effets à long terme de la COVID-19) sur nos activités commerciales et nos résultats d'exploitation; les risques de transition et de litiges ainsi que les risques physiques liés aux changements climatiques; l'incapacité de comprendre et de répondre efficacement aux risques associés aux facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG); notre dépendance à l'égard des technologies de l'information et des fournisseurs de services tiers pour nos activités et nos systèmes; les conséquences des stratégies d'atténuation des risques du Groupe qui se révèlent moins efficaces que prévu, y compris l'incapacité des réassureurs à remplir leurs obligations ou la non-disponibilité d'une garantie de réassurance; les mauvaises performances d'investissement de l'activité de gestion d'actifs du Groupe; le retrait par les clients, à brève échéance, d'actifs gérés par le Groupe; l'incapacité de gérer les risques liés aux opérations de prêt de titres sur les actifs des clients du Groupe et de tiers; l'intensification de la concurrence au Royaume-Uni et dans d'autres pays où nous avons des activités importantes; l'approbation par les autorités réglementaires des changements apportés au modèle interne du Groupe pour le calcul du capital réglementaire selon la version britannique des règles de Solvabilité II; les effets de la comptabilisation d'une

dépréciation de notre survalueur ou de nos actifs incorporels à durée de vie indéterminée; les changements dans les méthodes d'évaluation, les estimations et les hypothèses utilisées pour évaluer les titres de placement; l'effet des procédures judiciaires et des enquêtes réglementaires; les effets des risques opérationnels, y compris les processus internes et externes inadéquats ou défaillants, les systèmes et les erreurs humaines ou les événements externes et les actes malveillants (y compris les cyberattaques et le vol, la perte ou l'utilisation abusive de données sur les clients); les risques liés aux accords avec des tiers, y compris les coentreprises; notre dépendance à l'égard de canaux de distribution tiers pour fournir nos produits; les risques de financement liés à notre participation à des régimes de retraite du personnel à prestations définies; l'incapacité d'attirer ou de retenir le personnel clé nécessaire, y compris des conseillers financiers de talent; le manquement à l'obligation d'agir de bonne foi, qui empêche les clients d'obtenir de bons résultats et d'éviter des préjudices prévisibles; l'effet d'erreurs de systèmes ou de modifications réglementaires sur le calcul des prix unitaires ou la déduction des frais pour nos produits en unités de compte qui peuvent nécessiter une compensation rétrospective à nos clients; l'effet d'une baisse de nos notations par les agences de notation sur notre position parmi les clients, les courtiers, les agents, les grossistes et les autres distributeurs de nos produits et services; les changements à notre marque et à notre réputation; les changements dans les lois fiscales et l'interprétation des lois fiscales existantes dans les territoires où nous exerçons nos activités; les changements aux normes internationales d'information financière (IFRS) applicables aux compagnies d'assurance et leur interprétation; l'incapacité de protéger notre propriété intellectuelle; l'effet de passifs non divulgués et d'autres risques associés à nos cessions d'entreprises; et d'autres incertitudes, telles que le détournement de l'attention de la direction et d'autres ressources, liées à de récentes et futures acquisitions, combinaisons ou cessions au sein des industries concernées; les politiques, décisions et actions des autorités gouvernementales ou réglementaires au Royaume-Uni, dans l'Union européenne, aux États-Unis, au Canada ou ailleurs, y compris les changements et la mise en œuvre de la législation et de la réglementation clés (par exemple, FCA Consumer Duty et Solvabilité II au Royaume-Uni). Veuillez consulter le plus récent rapport et états financiers annuels d'Aviva (disponible en anglais seulement) pour obtenir de plus amples détails sur les risques, les incertitudes et les autres facteurs applicables à l'entreprise et à ses titres.

Aviva ne s'engage nullement à mettre à jour les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué ou toute autre déclaration prospective que nous pourrions faire. Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont formulées. Les indicateurs, projections, prévisions et autres déclarations prospectives concernant les changements climatiques utilisés dans le présent document doivent être interprétés avec une certaine prudence, en particulier parce qu'ils sont plus incertains que, par exemple, les informations financières historiques, et en raison de la forte incertitude qui entoure l'évolution des changements climatiques et leurs répercussions. Les indicateurs climatiques comprennent les données historiques sur les émissions et les changements climatiques, ainsi que les indicateurs climatiques prospectifs (tels que les ambitions, les cibles, les scénarios climatiques et les projections et prévisions climatiques). Notre compréhension des changements climatiques et de leurs répercussions ne cesse d'évoluer. Par conséquent, les indicateurs climatiques historiques et prospectifs comportent une incertitude inhérente et sont ainsi moins utiles à la prise de décisions que les indicateurs reposant sur les états financiers historiques.

Le présent rapport a été préparé pour, et uniquement pour, les membres de la Société, en tant qu'entité, et aucune autre personne. La Société, ses administrateurs, employés, représentants ou conseillers ne prennent et n'assument aucune responsabilité à l'égard de toute autre personne à qui ce document est montré ou transmis d'une façon ou d'une autre, et toute responsabilité ou obligation de ce type est expressément rejetée.

Aviva plc est une société enregistrée en Angleterre sous le numéro 2468686.

Siège social  
80 Fenchurch Street  
Londres  
EC3M 4AE